

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de NIEURLET s'est réuni en Mairie, convoqué légalement le 6 décembre 2018, sous la présidence de M. Dominique MARQUIS, Maire.

Etaient présents : Dominique MARQUIS, Régis VERBEKE, Danièle MOREL, Martine SPETER, David BARRIOT, Jean-Luc RYCKEBUSCH, Anthony SPAGNOL, Marie-France MASCLET, Pascal MONSTERLEET, Sophie DEUDON, Séverine BELLEVAL, Julie TALLEU, Denis DESEIGNE

Absents excusés : Kévin BECAERT (qui a donné procuration à M. Dominique MARQUIS), VERLINDE Kévin

Mme Danièle MOREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, à l'unanimité des membres présents.

Séance : 13/12/2018	numéro d'ordre : 01
---------------------	---------------------

Objet : Approbation du précédent conseil

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la transcription des délibérations du précédent conseil

Séance : 13/12/2018	numéro d'ordre : 02
---------------------	---------------------

Objet : Mise à jour du tableau de classement dans la voirie communale
--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'intégration dans le domaine communale à caractère de rue de la voirie suivante :

- Impasse du Chauffour
- Longueur : 77 m

Il est nécessaire de mettre à jour le tableau de classement :

- En portant le linéaire des voies communales à caractère de rues à 1 890 m
- La longueur des voies à caractère de chemin reste inchangée, soit 13 046 m
- La surface des voies à caractère de place reste inchangée, soit 3 392 m²

Le conseil Municipal, par 14 voix pour :

- Approuve la mise à jour du tableau de classement des voiries communales
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Séance : 13/12/2018	numéro d'ordre : 03
---------------------	---------------------

Objet : Taxe d'habitation sur les logements vacants
--

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, les communes peuvent décider d'assujettir à la taxe d'habitation, les logements vacants depuis au moins 2 ans (article 1407 bis du code général des impôts).

La CCHF pourrait décider d'instaurer cette taxe sur l'ensemble de son territoire mais les recettes reviendraient aux communes qui délibéreraient également pour son instauration. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose dès à présent de délibérer à ce sujet. La taxe d'habitation sur les logements vacants sera calculée en fonction de la valeur locative du bien à laquelle s'appliquera le taux communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Elle sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Séance : 13/12/2018 numéro d'ordre : 04
Objet : Fixation des prix pour le concours des maisons illuminées

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de fixer ainsi qu'il suit la valeur des « cartes cadeaux » qui seront remises aux lauréats des concours des « Maisons Illuminées » en 2018

1 ^{er} prix	35 €
2 ^e prix	25 €
3 ^e prix et suivants	20 €

Les cartes cadeaux seront remises uniquement le jour de la cérémonie des vœux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Séance : 13/12/2018 numéro d'ordre : 05
Objet : affiliation au CDG59

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial du Nord.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la demande d'affiliation volontaire de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au C.D.G59.

Délibérations du Conseil Municipal de NIEURLET

Séance du 13 décembre 2018

N° d'ordre	Objet
13.12.18 dél 01	Approbation du précédent conseil
13.12.18 dél 02	Mise à jour du tableau de classement dans la voirie communale
13.12.18 del 03	Taxe d'habitation sur les logements vacants
13.12.18 del 04	Fixation des prix pour le concours des maisons illuminées
13.12.18 del 05	Affiliation au CDG59

Membres présents	Emargement
M. Dominique MARQUIS	
M. Régis VERBEKE	
Mme. Danièle MOREL	

Mme Martine SPETER	
M. David BARRIOT	
M. Jean-Luc RYCKEKBUSCH	
M. Anthony SPAGNOL	
Mme Marie-France MASCLET	
M. Kévin VERLINDE	Absent excusé
M. Pascal MONSTERLEET	
Mme Sophie DEUDON	
M. Kévin BECAERT	Absent excusé – Prouration à M. Dominique MARQUIS
Mme Séverine BELLEVAL	
Mme Julie TALLEU	
M. Denis DESEIGNE	